

RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

En vue de la prochaine rentrée scolaire, l'inscription des élèves de CM2 en 6^e aura lieu selon le calendrier suivant :

<i>Judi 4 Juillet 2024</i>	
7h30 – 9h	Ecole Félicité COLINE
9h00 – 10h30	Ecole Adolphe BOREL
10h30 – 12h	Ecole Ste GENEVIEVE
14h00-16h00	Ecole Alice DELACROIX
<i>Lundi 8 Juillet 2024</i>	
8h00 – 11h00	Dérogations 6 ^e et dérogations autres niveaux

L'inscription devra être faite par un responsable légal de l'élève.

L'inscription à la restauration scolaire aura lieu le même jour au service de la Gestion du Collège.

Une vente de t-shirts pour la tenue réglementaire sera prévue ce jour-là.

Pour procéder à l'inscription de votre enfant, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir :

- La FICHE DE RENSEIGNEMENTS remplie lisiblement avec la signature des responsables légaux
- La FICHE D'URGENCE
- La FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS (en cas de maladie grave)
A retourner sous enveloppe cachetée
- La FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION
- Photocopie d'un JUSTIFICATIF DE DOMICILE récent
(Quittance EDF/GDF - Quittance de loyer - Facture téléphone – avis d'imposition et autres.)
- Photocopie du LIVRET DE FAMILLE (en intégralité).
- 2 PHOTOS D'IDENTITE récentes au format officiel (pas de photocopies ni de petits formats).
- Photocopie du CARNET DE VACCINATION (dates).
- RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE (RIB) des responsables légaux obligatoire.
(inscrire le nom de l'enfant au dos du RIB)
- ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE.
- Cotisation de 10 € pour le Foyer Socio-éducatif (Adhésion volontaire)

!!! Aucun dossier incomplet ne sera accepté !!!